



Mussidan le 06/10/2023

Objet : Avis sur le projet de Modification de droit commun n°1 du PLU de Mussidan

Dans le cadre du projet de Modification de droit commun n°1 du PLU de Mussidan, Monsieur TRIQUART Stéphane, Maire de la commune de Mussidan émet un avis favorable en tant que Personne Publique Associée tel qu'en dispose l'article L.132-7 du code de l'urbanisme.

Le Maire
Stéphane Triquart

